

MODÈLE 3/3-1

Solution adoptée lorsque l'occupation de la voie publique n'est pas possible. Pour cette solution, la reconstruction totale de l'escalier, la création de nouveaux paliers et l'installation d'un ascenseur dans la zone intérieure disponible sera effectuée, afin que les utilisateurs puissent en faire usage à chaque étage.

MODÈLE 3

MODÈLE 3-1

























